L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 AOUT 1887. 60me Année

Dufour & Douaet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEU 25 AOUT 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons jeudi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1886-87 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Les récoltes de la Louisiane.—Le riz.

Nous voici en pleine moisson ; on récolte, tout à la fois, le riz, le maïs, le coton, trois de nos principaux produits, dont le quatrième, la canne à sucre, n'est exploitable qu'en automne. Les regards sont maintenant dirigés sur nos campagnes, qui alimentent notre commerce et d'où nous vient, suivant les bonnes ou les mauvaises saisons, l'abondance ou la gêne. Il est donc tout naturel, que nous nous occupions, un instant, de ce qui s'y passe maintenant et des espérances que nous pouvons fonder sur le résultat des travaux qui commencent.

Du maïs, nous n'avons rien à dire de nouveau ; il a été semé, il a germé, poussé, grandi, mûri, dans les circonstances les plus favorables. Il n'y a qu'une voix sur son compte : le rendement en sera abondant. Un seul regret à exprimer : il est fâcheux que la culture n'en soit pas devenue assez générale et que tant de planteurs soient encore réduits à le faire venir d'ailleurs, à grands frais, tandis qu'ils pourraient se le procurer, chez eux, à si bon marché. Comment une contrée qui possède tant d'agronomes distingués, tant de fermiers connaissant à fond leur métier, se réigne-t-elle à rester ainsi tributaire de l'Ouest ? Quand cesserа ce fâcheux état de choses ?

Quoiqu'ayant été soumis à quelques rudes épreuves et ayant subi des accidents météorologiques qui auraient pu lui nuire, le coton est non seulement précoce, mais abondant. Par malheur, le ver a fait son apparition dans bien des champs. La quantité n'en a pas été formidable jusqu'ici. Il est maintenant en cocon. Que résultera-t-il de la seconde éclosion ? De cet événement dépend, en grande partie, la solution du problème. Il est vrai que l'on possède, depuis peu, un remède que l'on dit souverain contre la chenille—le vert de Paris. Les expériences de l'an dernier, habilement dirigées, ont été fort heureuses, mais l'invasion du ver n'était pas aussi redoutable que cette année ; il faudra faire un usage plus général et, surtout, plus rapide, du poison. Toute la question est de savoir si l'on a fait des préparatifs suffisants pour exterminer l'insecte, avant qu'il ait commencé ses ravages.

Il ne nous est guère possible de rien affirmer, aujourd'hui, exceptés sur la récolte du riz. On sait que nous en sommes devenus les premiers producteurs de l'Union. La Caroline du Sud qui, il y a quelques années, tenait le premier rang, est tout-à-fait reléguée au second plan. La culture du grain est devenue considérable dans toute la basse Louisiane et le long de la plus part de nos bayous ; de graves intérêts y sont engagés ; elle est une de nos principales sources de revenu. C'est donc avec une anxiété bien légitime que l'on a vu arriver l'époque de la moisson. Lorsqu'on s'est aperçu que le rendement serait faible, on a, tout d'abord, éprouvé un sentiment assez vif de découragement ; on ne se voit pas, sans inquiétude, menacé d'un déficit dans les encaissements sur lesquels on avait le droit de compter. Mais on comprit bientôt que la situation n'était pas si mauvaise qu'on l'avait cru. Les approvisionnements de l'an dernier étaient presque complètement épuisés ; il ne restait presque plus rien sur les marchés, où les produits nouveaux étaient attendus avec impatience et trouveraient un placement rapide et avantageux.

Quelque temps après, on apprenait, par le télégraphe, qu'une inondation venait de désoler la plus grande partie de la basse Caroline du Sud ; les vastes rizières qui longent la rivière Savannah, étaient sous l'eau. Du côté d'Angusta, dans l'intérieur, vingt milles avaient été également envahis. C'était le troisième désastre de ce genre que l'on éprouvait coup sur coup dans ces parages. La récolte de quinze mille acres était perdue sur l'Ogeechee ; celle de quinze mille autres sur l'Allamaha était extrêmement avariée. Le voiturage de Charleston, seul, avait été épargné ; seul, il n'aurait pas à subir de fortes pertes. En un mot, il y avait, dans la Caroline du Sud, un déficit de moitié de la récolte—soit de cinquante mille barils.

Il est triste d'avoir à se réjouir du malheur d'autrui, mais le monde est ainsi fait ; toutes les déclamations des philanthropes n'y changeront rien ; elles ne feront pas que le vide causé sur le marché par l'absence subite, inattendue, de la moitié de la récolte de la Caroline, ne donne une plus-value considérable à nos articles similaires et n'en laisse hausser le prix. Il nous importe peu d'avoir à constater, ici même, un déficit d'un quart ou d'un tiers dans le rendement, si la vente vient, largement et au-delà, compenser la perte. Il en résulte que nos planteurs riziers, avec une récolte moindre que l'an dernier et l'année précédente, voient s'ouvrir, devant eux, une perspective beaucoup plus favorable. Ils n'ont pas à lutter contre les pluies de 1885, qui les avaient forcés d'envoyer aux moulins leur riz, encore humide et moitié avarié ; ni contre les désastreux bons marchés de 1886.

Puisque nous sommes sur le chapitre de l'industrie rizière, ne l'abandonnons pas sans signaler une pratique condamnable, sur laquelle la Législature de l'Etat, et, à défaut de la Législature, les jurés de police de chaque paroisse, auraient dû statuer, depuis longtemps. On sait que la paille de riz n'est pas un produit inutile, par conséquent, négligeable. Durant nous ne savons combien d'années, les planteurs sucriers ont fait peu de cas de la bagasse ; ils la jetaient au rebut, comme une matière sans valeur. On sait quel parti ils en tirent, maintenant ; quelle économie de combustible elle leur procure en attendant qu'on la livrant à la manufacture pour la transformer en produit industriel, ils en obtiennent un nouveau revenu. Pourquoi n'en agirait-on pas de même avec la paille de riz, qui ferait un excellent aliment pour les animaux et un engrais très convenable. Ce qui devrait être d'un bon rapport, reste non seulement inutile, gênant, mais il devient, par suite de la négligence, de l'incurie des planteurs, une matière nuisible. Sur les bords du Mississippi, notamment, une fois le riz battu, la paille en est jetée, à tout hasard, dans le fleuve ; elle est entraînée par les eaux, ramenée en arrière par le remous ; elle s'amasse le long des batures, au fond des criques, formées par les méandres du cours d'eau ; elle s'y décompose, y pourrit, semant, autour d'elle, une odeur infecte, capable d'engendrer de graves maladies. A tout instant, des plaintes s'élèvent contre cette déplorable habitude ; l'an dernier, tous les journaux de la basse Louisiane en ont retenti. On a fait d'inombrables appels aux jurés de police ; aucun n'a été entendu, les autorités des paroisses ont fait la sourde oreille. Certaines personnes s'étaient imaginé qu'après la moisson, on prendrait des mesures pour faire cesser un abus aussi dangereux ; il n'en a rien été, et les mêmes pratiques reviennent, à l'heure qu'il est, avec la même négligence, la même impunité qu'autrefois. Quand donc comprendra-t-on la nécessité de les supprimer et de frapper d'une amende considérable, s'il le faut, ceux qui se permettent de pareilles licences ? Nous nous en prenons souvent aux autorités de la Nouvelle-Orléans, qui n'accomplissent guère leur devoir ; celles de certaines paroisses rurales font-elles beaucoup mieux le leur ? Sont-elles à l'abri de tout reproche ?

LOUISIANE.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 20 août :

Depuis dix ou douze jours, nous avons un temps sec et chaud, juste ce que désirent les planteurs cotonniers pour les produits de leurs terres. La cueillette est devenue à peu près générale et presque tous les moulins à coton fonctionnent.

—C'est avec la plus grande difficulté que nous parvenons à faire le transport de notre fret par eau, attendu que la rivière est extrêmement basse, à son embouchure. Il faudrait pourtant remédier à ce mal. Ainsi la Compagnie de Transport pourrait établir un service de petits bateaux, depuis West Melville, sur le chemin de fer du Texas-Pacific jusqu'à Alexandrie. Si l'on ne prend pas, immédiatement, cette mesure, notre population sera obligée de recourir à Bunkie pour recevoir son fret et expédier ses produits.

—On signale un assez grand nombre de maladies dans notre paroisse. Par bonheur, les indispositions ne sont pas graves. Quant aux fièvres, elles surviennent, cette année, un peu plus tôt que d'habitude.

—On nous écrit, de Haasville :

"La semaine dernière a été pluvieuse ; nous avons eu plus d'eau que ne le demandent les planteurs. Il nous arrive, tous les jours, des rapports sur l'invasion des vers du coton, mais ceux-ci ne font pas de grands dégâts. On fait usage du poison pour les tuer, et le vert de Paris en viendra facilement à bout. Nous avons pu nous rendre, la semaine qui vient de s'écouler, sur l'habitation Start, en compagnie de M. P. Darcantel. Nous avons appris, par ce dernier, que les récoltes y sont superbes, particulièrement, la canne, le maïs et les pois. De Start, nous sommes allés à Eola où tout va également bien. Nous y avons rencontré bon nombre de planteurs qui nous ont paru très satisfaits de la situation présente et de la perspective.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 20 août :

Jeudi matin, trente "cars", chargés de bardeaux, sont partis, de notre localité, par le chemin de fer Texas Pacific, en destination de l'Illinois et d'autres Etats du Nord. Ces bardeaux sortent de la scierie de la "Plaquemine Lumber and Shingle Company" dirigée par le Dr Carpenter, et de la fabrique de MM. Wilbert fils.

—Décédés, à Plaquemine à l'âge de 48 ans, Mme Pauline Kahn, née Dalhman, native d'Alsace. Elle était mère de onze enfants et s'était fait aimer et estimer de tous ceux qui la connaissaient

La *Revue*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 20 août :

Nous avons eu, jeudi dernier, une abondante pluie ; on en sentait vivement le besoin ; aussi a-t-elle été accueillie avec joie.

—En dépit de la chaleur, la cueillette du coton marche rapidement.

—La navigation de la rivière Rouge étant interrompue, nous en sommes réduits à recevoir notre frêt par la voie de Bunkie.

L'Observer, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemines, du 20 août :

La coupe du riz est commencée ; elle sera bientôt générale. Autant que nous en pouvons juger, dès maintenant, la récolte sera d'un tiers moindre que celle de l'an dernier. La qualité, du reste, est bonne. On s'attend à des prix de vente assez élevés ; c'est ce qui réconforte le fermier, qui a plus à gagner qu'à perdre à la situation actuelle.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 20 août :

La cueillette du coton est en pleine activité, dans notre paroisse ; on n'a pas encore expédié une grande quantité, quoique on ait déjà récolté assez, pour faire plusieurs douzaines de balles. Quant au riz, il est de bonne qualité. Le temps, du reste, est très favorable aux travaux de la moisson. Nous avons, avec la chaleur, une excellente brise, et, très souvent, le soleil nous fait le plaisir de se cacher derrière des nuages, ce dont ne se plaignent pas les moissonneurs.

—M. J. Henry Putnam vient d'établir, sur son habitation Rose Hill, un moulin à cinq cylindres, le seul de ce genre qu'il y ait dans la paroisse. Il compte grossir, de beaucoup, le rendement de la canne à la tonne ; nous espérons qu'il obtiendra tout le succès qu'il espère. Il mérite d'être récompensé des avances qu'il a faites et des progrès qu'il a introduits dans nos cultures.

—Un peu de pluie ne nuirait pas ; les récoltes et les moissonneurs s'en trouveraient bien.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 20 août :

La première balle de coton de cette année est arrivée, mercredi dernier, 17 août ; elle avait été récoltée chez M. J. L. Bernard et pesait 442 livres ; elle a rapporté 9 cents et quart la livre. Une autre balle est arrivée, le lendemain, jeudi ; elle avait été expédiée par M. B. C. Williams ; et pesait 550 livres. Toutes les deux ont été achetées par M. Hardy H. Smith, qui les a expédiées immédiatement, par le steamer "New Camelia."

—Nous apprenons avec peine que le Dr E. R. Randolph, maire de Covington, est encore forcé de garder le lit.

—Le restaurant et Hôtel Simon a été ouvert, dimanche dernier, à Abita Springs.

—M. Louis Mathias, de l'habition Hickory Grove, nous a fait présent de plusieurs belles cannes pourpres et à rubans ; elles ont six pieds de long et quatorze nœuds rouges.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 20 août :

Durant la première partie de la semaine, les chaleurs ont été presqu'intolérables.

—Mercredi dernier, M. F. J. Major a expédié quatre balles de coton. Un grand nombre d'autres ont déjà été envoyées de notre paroisse ; il en est parti de tous nos quais. Les moulins fonctionnent tous.

M. Rooney, un de nos premiers planteurs, a déjà douze sur cent qu'il compte faire. La récolte, comme on le voit, est assez avancée pour le moins. Il faut ajouter que le temps est extrêmement favorable aux travaux. Jeudi, notamment, le soleil dont il était obscurci par les nuages et une brise délicieuse soufflait constamment. Dans l'après-midi, une légère pluie est venue ouvrir la terre, et chacun éprouvait une indicible satisfaction de bien-être.

Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

LES DIX-HUIT NOUVEAUX RÉGIMENTS D'INFANTERIE EN FRANCE.—Nous lisons dans la *République Française* du 7 août :

"M. le général Ferron a, décidément, pris pour maxime : *Acta, non verba*. Nous avons dit avec quelle discrétion, quelle horreur des boniments de tout genre de grosse caisse, le nouveau ministre de la guerre avait introduit et fait voter par les deux chambres sa belle loi de réorganisation de l'infanterie. C'est l'effort le plus efficace, nous aimons à le répéter, car le grand public ne le sait pas assez, qui ait été accompli depuis douze ans pour l'accroissement de notre puissance militaire. La loi a été promulguée le 25 juillet. M. le ministre met à l'appliquer la même activité modeste et silencieuse qu'il mit à la préparer et à la faire adopter.

"Il était autorisé à créer dix-huit régiments nouveau d'infanterie ; mais aucun délai d'exécution n'était fixé, et l'on pouvait supposer que la réalisation de la mesure exigerait de longs mois. Le décret portant création et organisation des dix-huit régiments a paru dans le *Journal officiel* du 4 août. Pas une minute n'a été perdue. Les nouveaux régiments, portant les numéros de 143 à 162, seront prêts à la fin du mois. Il était impossible d'agir d'une façon plus sûre et plus prompte.

"On discutera sans doute et l'on critiquera, au point de vue tout à fait spécial de l'intérêt des officiers non compris dans la réorganisation, les voies et moyens adoptés par le ministre. Nous croyons que, tout compensé, son système est le meilleur, parce qu'il est le plus simple, le plus pratique, le mieux conçu pour aboutir sans retard."

L'ANGLETERRE ET LA BULGARIE.—Extrait d'une correspondance, de Londres, du *Journal des Débats* :

"L'Angleterre craint des complications dans l'Asie centrale, dans l'Inde même où certains princes indiens de retour des fêtes du jubilé, et fort mécontents de la façon dont ils ont été traités à la cour de l'impératrice des Indes, jetteront le germe de difficultés futures.

"L'entrée possible des Russes en Afghanistan, dans certaines éventualités qui sont à prévoir, serait pour certains princes musulmans indiens une occasion, qu'ils ne laisseront pas échapper, de tâcher de se soustraire à un joug qui leur pèse. Or, entre un régime antecratique comme celui de la Russie, qu'ils comprennent parce qu'il est dans leurs mœurs et leurs idées, et un régime constitutionnel, qui n'a aucun sens pour eux, les Orientaux n'hésitent guère.

"Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'Angleterre, en prévision des événements dont l'Asie centrale sera le théâtre dans un avenir plus ou moins éloigné, cherche à occuper en Europe la grande rivale dont elle a tout à craindre en Asie."

L'EFFET DE L'HUILE SUR LES FLOTS.—Par ordre de M. le sénateur, ministre de la marine et des colonies, des expériences vont être faites à bord de quelques bâtiments de la flotte française, sur les effets de l'huile employée pour calmer la mer agitée.

La Société centrale de sauvetage des naufragés fait également des expériences analogues, avec les canots de sauvetage des stations de Dunkerque, Calais, Andierne et Etel. On pense que les résultats obtenus permettront à la Société de généraliser l'emploi de l'huile dans toutes les stations du littoral.

Alsace-Lorraine.

Le Temps du 12 août :

La *Landeszeitung* annonce que, dimanche dernier, la police allemande a arrêté le sieur Lang, originaire des environs de Haguenau et instituteur à Igney-Avricourt. A l'occasion de la fête du 14 juillet dernier, Lang avait passé la frontière avec ses élèves et, la figure tournée vers l'Allemagne, leur avait fait chanter des chansons dont le texte constituait de graves insultes envers le gouvernement allemand.

La gendarmerie a arrêté à Guéblange et conduit à la prison de Saaralbe le sieur Pierre Blanchard, cultivateur, qui avait crié : "vive la France ! à bas la Prusse !"

Eller, un journalier du nom de Joseph Eggenschwiller, de Niederhagenthal, a été arrêté par les gendarmes pour avoir chanté la *Marseillaise* dans une auberge du village. Il a été transféré à la prison de Huningue.

Le Temps du 13 :

M. Daniel Dollfus, fils de M. Gustave Dollfus, qui est le chef de la maison Dollfus-Mieg et Cie, et M. Daniel Kœchlin, fils de l'administrateur de la Société des fabriques de produits chimiques à Thann, ont été expulsés de Mulhouse.

La Gazette de France du 13 août :

L'administration d'Alsace-Lorraine vient de décider qu'elle ne délivrerait plus de permis de chasse aux sujets français domiciliés dans les provinces annexées.

Les Français sont désormais forcés de laisser leurs fusils au râteliер, chose d'autant plus désagréable qu'ils sont locataires de toutes les chasses giboyeuses du pays, car les Alsaciens n'ont pas à souffrir qu'une chasse d'Alsace-Lorraine pût être adjugée à un Allemand ; ils payaient le triple de la valeur, mais ils restaient possesseurs de toutes les chasses disponibles.

En ce moment, sur le refus de délivrance de permis, nos nationaux demandent la résiliation de leurs baux, mais l'administration entend les continuer ; les Français paieront, et ils ne chasseront pas.

Algérie.

M. Letellier, député d'Alger, a reçu, du général Ferron, une lettre dans laquelle le ministre de la guerre déclare que les fortifications d'Alger sont, à son point de vue, absolument inutiles, et qu'il est tout disposé à comprendre le déraisement de ces ouvrages dans la proposition de loi qu'il compte soumettre prochainement au Parlement, si toutefois la municipalité d'Alger lui en fait la demande dans les formes réglementaires.

Le conseil municipal d'Alger, après avoir pris connaissance de cette lettre, a émis de nouveau le vœu de la suppression totale de l'enceinte fortifiée d'Alger et a chargé la municipalité de faire toutes les démarches voulues pour que la question puisse, cette fois, recevoir une solution conforme au désir si souvent exprimé par les élus de la ville d'Alger.

On écrit, d'Alger, 5 août, au *Temps* :

"L'élévation de la température active la maturation du raisin. Les vendanges, dans certains vignobles bien exposés et complantés de plants précoces, commenceront vraisemblablement vers le 15 août prochain. Il s'est déjà traité de très nombreuses affaires en vins, à propos des vendanges ; les prix sont sensiblement inférieurs à ceux de l'année dernière. La récolte s'annonce bien presque partout et la production sera considérable.

"Les exportations de raisins de table ont pris cette année une très grande extension, grâce à la multiplication des services sur Marseille et à la plus grande rapidité des transports."

L'administration vient de faire mettre à l'étude la construction d'un barrage sur l'Oned-Tizi qui permettrait d'arroser une superficie de plus de mille hectares aux environs de Laghouat. Les eaux de la rivière se perdent actuellement dans les sables et pourraient être utilisés par l'agriculture avec beaucoup de profit.

La compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée a ouvert à l'exploitation, le 10 août, la station de Kherba, située sur la ligne d'Alger à Oran, dans la vallée du Chéliff, entre Duperré et les Attafs. Cette gare avoisine de nombreux marchés de céréales, et elle est appelée à prendre une grande importance. Elle a été construite au moyen d'une subvention fournie par les communes intéressées et le gouvernement de l'Algérie. Le Paris-Lyon-Méditerranée a fait le reste.

Russie.

On télégraphie, de Saint-Pétersbourg, le 9 août, à la *Gazette de Cologne* :

"La dépêche de condoléance du czar à Mme Katkoff, est conçue en de tels termes, qu'elle est considérée ici comme un acte d'une importance extraordinaire, et est accueillie avec joie par le parti national russe.

"Par cette dépêche, le czar se met ouvertement à la tête du parti Katkoff et déclare que tous ceux qui ne sont pas de ce parti ne sont pas de vrais Russes.

"On pense généralement ici que cette démarche atteint surtout M. de Giers. La dépêche a, dit-on, été rédigée par le czar lui-même."

La *Gazette de Cologne*, ajoute que "le czar, touché des témoignages de sympathie que les Français ont prodigués à la Russie, à l'occasion de la mort de Katkoff, a chargé l'ambassadeur de Russie, à Paris, de remercier les journalistes français et de leur exprimer ses sympathies pour la France et pour son gouvernement."

On mande, de Saint-Pétersbourg, à la *République Française* :

"On sait, avec attention extrême, dans les sphères officielles, la campagne menée par certains journaux de Berlin contre le Danemark, à propos du projet de fortification de Copenhague.

"Il semble qu'on assiste à l'un de ces mouvements singuliers qui ont précédé certaines annexions de l'Allemagne.

"Le dernier article de la *Gazette de la Croix*, où il est expressément question d'annexer le Danemark à l'empire allemand, dans le cas où celui-ci marcherait d'accord avec la France et la Russie, paraît, à cet égard, caractéristique.

"Mais on sait d'avis dû à l'Allemagne tenait réellement à exécuter le programme développé par la *Gazette de la Croix*, elle se heurterait à d'autres obstacles que ceux qu'elle rencontra en 1864."

Voici—dit le *Journal du Havre*—une fable russe dont il sera facile, en France, de déduire la moralité :

"Quatre mouches cherchaient de quoi déjeuner.

"L'une d'elles trouve des confitures et s'en régale. Mais les confitures étaient falsifiées, et la pauvre mouche mourut dans d'atroces souffrances.

"La seconde, voyant cela, résolut d'éviter les friandises et se contenta de miettes de pain. Mais il y avait de l'alun dans ce pain, et elle alla rejoindre sa compagne.

"La troisième se rejeta sur un verre de bière. Mais cette bière contenait du salicylate, et la mouche mourut aussi.

"La dernière, restée seule et voyant que la vie était impossible sur terre où tout était à ce point falsifié, résolut de se suicider. Elle trouva justement un papier empoisonné, sur lequel était imprimé en grosses lettres : "Tue-bouche". Mais, chose étrange ! plus elle en mangeait, mieux elle se portait ; ce papier était lui-même falsifié et ne tuait pas les mouches.

"Et le tout était de fabrication allemande !"

LES DÉFENSES SOUS-MARINES EN FRANCE.—Le contre-amiral O'Neill, directeur général des torpilles, qui a passé, le mois dernier, l'inspection générale des défenses sous-marines à Cherbourg et à Brest, va continuer en tournée et se rendre successivement à Lorient, Rochefort et Toulon.

A Toulon, le contre-amiral O'Neill inspectera également l'Ecole des officiers torpilleurs et le navire-école le Jupon.

Ce n'est qu'après l'achèvement de cette inspection générale qu'il sera donné suite aux projets de réorganisation du service des défenses sous-marines et de fusion du personnel mécanicien-torpilleur avec les mécaniciens de service de la flotte.

Le "black-rot" en France.

La Gazette de France, du 9 août :

Une note de M. Prillieux, inspecteur de l'enseignement agricole, communiquée à l'Académie des sciences, a mis en émoi les viticulteurs. Le "black-rot" venait d'être découvert dans les vignobles du Lot-et-Garonne.

Le ministre de l'agriculture a chargé alors M. Prillieux de procéder à une enquête. Le rapport de l'inspecteur a été publié dans le *Journal officiel*.

La présence du black-rot a été constatée depuis Nérac jusqu'à Aiguillon et jusqu'à Figeac. Il y a donc une zone considérable contaminée.

Le black-rot rend les grappes noires et sèches. Il est produit par un champignon microscopique sur les rameaux et sur les grains, qui pénètre dans la pulpe, s'y développe et s'en nourrit. Au bout de quelques jours, il ne reste de la grappe qu'un amas de matières noirâtres, comme calcinées. Ces fructifications du champignon s'appellent pycnides ou spermogonies ; elles contiennent les spores destinées à la reproduction du parasite.

On n'a pas encore trouvé de remède contre le black-rot. Des expériences sont tentées, dont M. Prillieux fera connaître le résultat au ministre de l'agriculture.

La Liberté du 9 août :

Une nouvelle calamité vient de frapper nos vignobles. La maladie du raisin que l'on appelle en anglais *black-rot* et qui est la pourriture des grains, s'est déclarée avec une véritable intensité dans le bassin de la Garonne. C'est un parasite scientifiquement étiqueté sous le nom de *phoma uricola* qui cause cette granulation infectieuse : on l'a signalé pour la première fois en Amérique, où il a causé des ravages considérables. Il ne paraît pas avoir été complètement inconnu en France, mais jusqu'à présent il n'avait occasionné que des taches sans importance sur les grappes.

Envoyé en mission dans les départements atteints, M. Prillieux, inspecteur général de l'enseignement agricole, a adressé au ministre de l'agriculture un intéressant rapport, dans lequel il décrit la marche du fléau dans le Lot-et-Garonne. Le savant professeur ne conclut pas, c'est-à-dire n'indique aucun remède. Il se contente d'espérer que le *black-rot* sera arrêté dans sa marche "par la sécheresse ou l'abaissement de la température". C'est bien que de compter sur l'efficacité des phénomènes naturels, mais il ne faut pas oublier le vieux, dicton : "Aide-toi, et le ciel t'aidera."

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Un bon cotonnade est ce que désirent en vain par milliers femmes et hommes souffrant de la dyspepsie, et pour l'avoir il n'est pas de médecine qui la me présent. Pour aucune autre maladie que celle-là n'est il tant de prétendus remèdes. Le charlatan obtient bien des dollars de ceux qui essayent tout pour se débarrasser de la désireuse maladie. L'expérience démontre que le "Hostetter's Stomach Bitters" est un excellent curatif en lequel on peut avoir confiance. Depuis trente ans ancun remède ne s'est gagné une réputation plus légitime et plus universelle de même qu'aucune autre n'est plus recommandée par les médecins. C'est un excellent réconfortant pour qui a perdu le sang et est parfait pour les intestins, les mains et la vessie. Il guérit aussi la nervosité.

Marasme et épuisement de force chez les enfants.—L'émulsion de Scott d'huile de foie de morue pure avec hypophosphites est sans égale. La rapidité avec laquelle les enfants engraissent, se fortifient est merveilleuse. Lisez les lignes qui suivent : "J'ai prescrit l'Emulsion de Scott à des personnes atteintes de marasme depuis longtemps, et déclare en avoir obtenu les résultats les plus satisfaisants." J. M. MAIR, D. M., New York.

Décédé, mercredi soir à 8 heures, à l'âge de 73 ans, HUBERT JACOB, natif de France et résident de cette ville depuis 43 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et les membres de la Columbia Lodge No 52 K. of P., sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu jeudi, 25 août, à 4 heures P. M. précises, de la demeure mortuaire du défunt, 353 rue du Chartres, ou la Paix, sans autre invitation.

Salle du Détenir Fire Co. No. 4.—Nlle-Orléans, 24 août 1887.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont par le présent notifiés de se réunir à la maison de pompe CE MATIN (jeudi), à 9 30 heures, en uniforme, pour payer le dernier tribut de respect à notre membre décédé, JOHN H. SHAW.

Par ordre :—A. BERTONIERE, Foreman.
CHAS. E. SLIDAN, Secrétaire aux minutes.

Le Département d'incendie en général est respectueusement invité à y assister.
25 août—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Commandes de chez, etc. Livraison à domicile. 2 nov86—1anPP

INSTITUTION E. G. DUREL,
Pensionnat et Externat pour Garçons,
101....RUE ST. LOUIS....101
Anglais, français, mathématiques, tenue des livres. 25 août—1m mar jeu dim.

Collège d'Orléans,
940 Rue Royale, entre St-Philippe et Dauphine.
W. H. HOMERET, Directeur.
Ouverture le 1er septembre 1887
Prix pour externes de $2 à $4 par mois.
Prix pour internes (à un nombre limité) pension et enseignement, $10 par mois.
25 août—1 m—jeu dim.

Académie St-Joseph.
La réouverture des classes à l'Académie St-Joseph, coin des rues St-Philippe et Tchoupitoulas, aura lieu lundi, 5 septembre.
Les élèves sont priées de ne pas prolonger leurs vacances.
24 août—

TO-KALON.
VINS AUX VIEX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de R. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire ; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17Sr—1anPP.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement ; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
103.....Rue Conti.....103
4juin—1y

Liquidation positive et sans réserve.
Pour cause de changement d'affaires, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon stock de marchandises consistant en stoves, grates de cheminées, batteries de cuisine, fer battu, cuivres, etc., etc., à des prix excessivement bas.
C. L. CHAPOTEL,
No 511 rue Bourbon, coin Dauphine.
23 août—1mPP

COLLÈGE JEFFERSON,
(SAINTE-MARIE)
Paroisse Jefferson, Louisiane,
Sous la direction des Révérends Pères Jésuites.
Cet situé dans une des localités les plus saines de l'Etat. Il se trouve sur les rives du Mississippi, 50 milles plus haut que la Nouvelle-Orléans, et a des communications faciles avec cette ville par les bateaux à vapeur du Mississippi Valley et par les chemins de fer Canadien Pacific.
La prochaine session commence le 4 septembre. Pour plus amples détails s'adresser au Rév. Thomas Henry, Convent P. O., par Jacques, Lac, ou aux Pères Martelet, Rectorat catholique, à Algier, Lpa.
23 août—au 30 sept

Demande.
UNE dame seule qui peut fournir les meilleures recommandations, désirerait se changer de place en dehors de la ville (Elle) de huit à dix ans, dont elle prend constamment soin, et à qui elle donne toute satisfaction, moyennant un salaire raisonnable.
S'adresser au bureau de l'Abeille, aux initiales M. L. 22 août—6tPP

Collège St-Isidore.
Rue Bienville, Nouvelle-Orléans.
COURS classiques et commercial, en français et en l'allemand français. Ouverture solennelle cette année le 1er septembre. Enseignement pension, $20 par mois.
Pour catalogue, s'adresser au
REV. J. A. BERNERE, C. S. C.
11juil—3m

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF.
ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comptabilisé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précédé et qui sont mis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal de l'Etat, et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des Fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi susdite, quatre mille piastres.....$700,000 00

Montant des timbres judiciaires reçus de James Buckley, l'adjudicataire chargé de la fabrication des dits timbres, par l'entremise de Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres.....190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, durant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres.....290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres.....290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix neuf piastres 37 cts.....273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre, 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres.....290,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37 cts.....563,579 37

Montant des timbres judiciaires remis par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 63 cents.....94,949 63

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, six mille six cent six piastres, 97 cts.....10,606 97

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après désignés savoir :

A James Buckley, d'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui reçu le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres.....750 00

En paiement de fournitures de bureau livrés aux divers départements du service de la Paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 128 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts.....2,555 13

Pour le paiement des appointements des aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1